

UN MONUMENT AU PAYS NAVAL DE MGR DE LAVAL

Voici bientôt un an naissait, à Québec, le projet d'ériger, en France, un monument à Mgr de Laval pour son prochain tricentenaire. Si louable qu'il fût, ce projet ne laissait pas de soulever plusieurs objections ; pourtant on pesa le pour, on pesa le contre ; le pour l'emporta et bientôt un comité exécutif se constituait de la façon suivante :

Président : Monseigneur Paul-Eugène Roy, Archevêque de Séleucie ;

Vice-présidents : L'honorable Adjutor Rivard, Monseigneur Amédée Gosselin, P. A. ;

Trésorier : Monseigneur J.-Clovis Arsenault, P. D., procureur de l'Archevêché de Québec ;

Secrétaire : M. H. Gaillard de Champris, professeur à l'École Normale Supérieure.

Membres :

L'honorable Thomas Chapais, sénateur ;
M. Calixte Dagneau, M. D., professeur à l'Université Laval ;
Monseigneur Eugène Laffamme, curé de la Basilique ;
Monseigneur François Pelletier, P. A., directeur de l'École Normale Supérieure ;

M. le Commandeur Joseph Picard, industriel ;
M. l'abbé Camille Roy, professeur à l'Université Laval ;
M. Ferdinand Roy, professeur à l'Université Laval ;
M. l'abbé H.-A. Scott, curé de Ste-Foy ;
M. Arthur Vallée, M. D., professeur à l'Université Laval

Ce comité s'assurait immédiatement le patronage des sommités les plus considérables de la province, qui constituèrent à leur tour un premier comité d'honneur :

C'étaient : Le Très Hon. Sir Charles Fitzpatrick, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec ;
Son Eminence le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec ;
L'honorable R. Dandurand, Ministre fédéral, Président du Comité " France-Amérique " de Montréal ;
L'hon. R. Lemieux, Président de la Chambre des Communes ;
Monsieur E. Naggiar, Consul Général de France au Canada ;
L'hon. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la Province de Québec ;
L'hon. A. Turgeon, Président du Conseil Législatif ;
L'hon. J.-N. Francœur, Président de l'Assemblée Législative ; Monseigneur G. Gauthier, Archevêque de Tarona, coadjuteur de Montréal ;
Monseigneur G.-N. Gariépy, Supérieur du Séminaire de Québec, Recteur de l'Université Laval ;
Son Honneur M.-J. Samson, Maire de Québec ;
Monsieur l'abbé Labelle, Supérieur du Séminaire Saint-Sulpice à Montréal.

Grâce à ces précieux concours, on était moralement sûr de réussir. Pour ajouter à ces premières chances de succès, on sollicita l'approbation et la bénédiction de tous les Evêques de la province qui recevaient bientôt la lettre suivante :

Québec, le 10 avril 1922.

Monseigneur,

" Il y a bientôt quinze ans, le Canada entier rendait à son premier Evêque un hommage éclatant. Nous voudrions aujourd'hui y ajouter un hommage plus modeste mais qui attesterait, au delà même de l'Océan, la fidélité de notre gratitude filiale.

C'est de la France qu'est venu Mgr de Laval, c'est à la France qu'il a renoncé, même dans la mort, pour se donner à nous exclusivement et sans retour. C'est donc en France que nous voudrions l'honorer par l'érection d'un petit monument dans sa paroisse natale, et l'apposition d'une plaque commémorative dans l'église St-Germain des Prés, à Paris, où il fut consacré.

L'opportunité de ce projet ne saurait échapper à Votre Grandeur. Le 30 avril 1923 amènera le tricentenaire de la naissance de Mgr de Laval. D'autre part, entre la France et le Canada, les relations, trop longtemps interrompues, se font chaque jour plus nombreuses et plus cordiales. L'envoi des missions présidées par un Foch ou un Fayolle prouvent en quelle estime le Gouvernement Français tient notre pays. Les facilités, les faveurs même qu'il offre là-bas à notre jeunesse studieuse attestent son amitié. Et nous savons avec quelle curiosité, avec quelle sympathie, tous les esprits se tournent en France vers les choses du Canada. Le moment n'est-il pas particulièrement opportun pour manifester, de notre côté, notre attachement au fondateur français de notre Eglise canadienne, comme au pays qui nous l'a donné avec tant d'autres grands chrétiens dont nous sommes les fils reconnaissants et fiers ?

Une objection peut, il est vrai, se présenter. Depuis quelques années les appels se sont multipliés tant à la charité qu'au patriotisme de nos concitoyens, et l'état général des affaires ne permettrait guère une nouvelle souscription puolique.

Aussi ne pensons-nous pas y recourir. Nos ambitions sont modestes ; pour les réaliser, une somme relativement minime sera suffisante. Nous la demanderons uniquement à nos grandes institutions civiles et religieuses. Déjà nous avons obtenu du Gouvernement Provincial une subvention (\$2000.) que d'autres suivront bientôt.

Mais aujourd'hui nous ne voulons que soumettre notre projet à Votre Grandeur, et solliciter d'Elle Son approbation et Sa bénédiction. L'une et l'autre, s'ajoutant à celle de Son Eminence le Cardinal Bégin, seraient pour nos efforts le plus précieux encouragement.

Persuadés que Votre Grandeur daignera nous les accorder, nous vous prions, Monseigneur, de vouloir bien agréer, avec l'expression de notre gratitude, l'hommage respectueux de notre religieux dévouement.

Le président du Comité,

† P.-E. Roy,
Arch. de Séleucie.

Nos Seigneurs les Evêques répondirent avec un empressement et une bienveillance qui furent pour le Comité Exécutif le plus précieux encouragement. Restait à trouver les ressources nécessaires, et cela dans les conditions indiquées plus haut par Mgr Roy.

Grâce à la gracieuse intervention de l'honorable A. Turgeon le gouvernement de M. Taschereau avait promis aussitôt une somme importante, à laquelle vinrent s'ajouter immédiatement les contributions de l'Archevêché et du Séminaire de Québec. Ces exemples permettaient de s'adresser à d'autres, et Mgr Pelletier avec le secrétaire du Comité allaient rendre visite à tous les Evêques et à tous les Supérieurs de collèges. Partout l'accueil fut des plus encourageants et, quand arrivèrent les vacances, les espoirs de succès s'étaient changés en certitude.

Notre secrétaire, qui partait pour la France, voyait, dès lors, bien simplifiée la tâche qui lui restait à accomplir. Il s'agissait, en effet, pour donner à la manifestation projetée son véritable caractère, d'associer la France à la généreuse initiative du Canada-Français. A défaut d'une contribution pécuniaire que rendait particulièrement difficile la situation toujours grave de la Mère-Patrie, on voulait obtenir, du moins, le concours moral du Gouvernement, de l'Eglise et de tous ceux qui, en France, connaissent et aiment le Canada.

Les démarches à entreprendre furent peut-être nombreuses elles furent toutes faciles, toutes couronnées de succès, et, parallèlement au Comité d'Honneur canadien, on put constituer pour la France le Comité d'Honneur suivant :

Son Excellence M. le Président R. Poincaré, de l'Académie Française ;

Son Eminence le Cardinal Dubois, Archevêque de Paris ;

Son Excellence M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction Publique ;

M. le Maréchal Fayolle ;

NN. SS. Baudrillart, Evêque d'Himéria, de l'Académie Française ; Bouquet, Evêque de Chartres ; Chaptal, Auxiliaire de Paris ; Chauvin, Evêque d'Evreux ; de Guébriant, Supérieur des Missions Etrangères ; Landrieux, Evêque de Dijon ; Tissier, Evêque de Châlons-sur-Marne ;

M. Philippe Roy, Commissaire Général du Canada à Paris ;
M. G. Hanotaux, de l'Académie Française, président du
Comité " France-Amérique " ;
MM. R. Bazin et G. Goyau, de l'Académie Française ;
M. le Sénateur Gaston Menier ;
M. le Chanoine Gaudron, Vicaire Général de Chartres ;
M. le Chanoine Sara, Curé de St-Germain-des-Prés, Paris ;
M. Dal Piaz, Président de la Compagnie Générale Trans-
atlantique ;
M. E. Duthoit, Président des Semaines Sociales de France ;
M. le Chanoine E. Beaupin, Secrétaire du Comité Catho-
lique des Amitiés Françaises à l'étranger.

Ces noms seuls sont assez éloquentes par eux-mêmes. Nous devons ajouter cependant qu'aucune de ces adhésions ne fut accordée d'une façon banale ; et, faute de ne pouvoir tout dire, on nous permettra de rappeler seulement quelques souvenirs :

Dans le vaste bureau qu'il occupe au Palais des Invalides, le Maréchal Fayolle rappela, avec une émotion véritable, son récent voyage au Canada et redit son admiration persistante pour la race canadienne-française.

Le vénérable Evêque de Chartres exprima toute sa fierté de voir honorer, par la reconnaissance canadienne, un des plus glorieux enfants de son diocèse. Mgr le Supérieur des Missions Etrangères rappela les liens qui unissaient sa maison au Séminaire de Québec. Mgr le Président du Comité Catholique des Amitiés Françaises à l'Etranger accueillit avec joie l'idée de servir tout ensemble le Canada et la France. Lui-même, le Cardinal de Paris, promit, dès lors, de recevoir, avec une bienveillance toute spéciale, ceux qui viendraient bientôt, dans une église de sa ville épiscopale, consacrer le souvenir de leur premier Evêque.

Il était un peu plus difficile d'atteindre les hommes qui présidaient aux destinées politiques de la France. Mais la Providence mit sur notre chemin les amis les plus empressés. Par M. Henri Massis, nous pûmes atteindre M. Roland Marcel, chef du Cabinet du Ministre de l'Instruction Publique et, par lui, M. Léon Bérard ; de même que M. Firmin Roz nous mit, par ailleurs, en relation avec M. Paul Labbé, secrétaire-général de l'Alliance Française. Celui-ci intervint auprès de son Président, M. Raymond Poincaré, et voilà comment notre projet obtint dans le monde politique, les patronages les plus précieux que nous pouvions souhaiter.

Nous manquerions, enfin, à la plus élémentaire gratitude en ne signalant pas que, depuis cette époque, M. le Chanoine Gaudron, vicaire général de Chartres, et surtout M. le Chanoine Beaupin ont assumé sur place la tâche toujours délicate de l'organisation définitive.

Il ne suffisait pas, cependant, d'obtenir des patronages ; il fallait songer aux choses pratiques. Une visite s'imposait d'abord à Montigny-sur-Avre : il fallait voir M. le Curé, il fallait voir M. le Maire. Il serait difficile de peindre l'étonnement, la joie et la fierté du Curé lorsqu'il apprit quel honneur on réservait à sa paroisse et à son église. M. Cauchy, maire du pays et descendant du mathématicien célèbre, ne fut pas moins séduit par notre projet et promit immédiatement tout son appui. Avec lui et avec M. le Curé, on chercha l'emplacement du futur monument. La place de l'église, déjà fort petite, venait de recevoir un monument aux morts de la commune ; dans le village, pas d'autre place, pas même de carrefour. Il fallait renoncer à l'idée d'un monument extérieur. Dans l'église, au contraire, un emplacement semblait s'offrir comme de lui-même. C'était, dans le bras droit du transept, et faisant face à un bel autel du dix-septième siècle consacré à saint Joseph, un grand mur vide très facile à remplir.

Lors d'une visite postérieure, l'architecte et le sculpteur (nous reparlerons d'eux tout à l'heure) furent d'accord avec M. le Maire et M. le Curé, pour le choix de cet emplacement. Ce n'étaient là, d'ailleurs, que des démarches préliminaires et sans valeur officielle. Il fallait obtenir des autorisations ministérielles et des décisions municipales. L'appui de M. E. Naggiar, Consul Général de France à Montréal, nous avait valu la bienveillance des Affaires Etrangères ; celle-ci nous valut celle du Ministère de l'Intérieur. Si bien que, quand notre cause n'eût pas été gagnée d'avance auprès de M. Cauchy, nous nous serions présentés devant les échevins de Montigny-s-Avre avec toutes les recommandations nécessaires.

Enfin, par une décision du 6 août 1922, le Conseil Municipal de Montigny accordait toutes les autorisations nécessaires.

Ce simple récit suffirait à la rigueur. Mais il faut penser aux amateurs d'archives, et c'est à eux que nous dédions les trois documents suivants :

Consulat Général de France
au Canada.

Montréal, le 8 novembre, 1922.

Cher monsieur,

Pour faire suite à nos dernières conversations et correspondances, je vous fais parvenir ci-joint copie :

1. — d'une lettre de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 5 octobre 1922 ;
2. — d'une délibération du Conseil Municipal de Montigny-sur-Avre, en date du 6 août 1922.

Ces documents donnent un caractère officiel et régulier à vos arrangements avec les autorités de cette commune pour la manifestation projetée à l'occasion du 3ème centenaire de Mgr de Laval.

Veuillez me croire votre tout dévoué,

(Signé) E. Naggiar.

Paris, le 5 octobre 1922.

Le Ministre de l'Intérieur,
à Monsieur le Président du Conseil,
Ministre des Affaires Etrangères.

Vous m'avez transmis, pour avis, une requête émanant du Comité Canadien qui s'est constitué à Québec, en vue d'élever à la mémoire de Monseigneur Laval, premier Evêque de la Nouvelle-France, un monument soit au lieu de sa naissance à Montigny-sur-Avre, soit dans la Cathédrale de Chartres.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en raison des considérations que vous avez bien voulu m'exposer, j'estime qu'il y a lieu d'autoriser la manifestation projetée par le Comité de Québec à l'occasion du 3ème centenaire de la naissance de Mgr Laval.

Le monument à élever à la mémoire de ce prélat ne saurait être mieux placé que dans l'Eglise de sa naissance à Montigny sur-Avre.

La municipalité de cette commune, invitée à délibérer à ce sujet par le sous-préfet de Dreux, a décidé, par délibération en date du 6 août dernier, dont copie ci-jointe, d'agréer ce projet et a désigné comme emplacement du monument à édifier la chapelle latérale droite de l'église.

Pour le Ministre de l'Intérieur,

(Signé) Le directeur.

Mairie de Montigny-sur-Avre.

EXTRAIT DU RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.
6 AOUT 1922

M. le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de M. le Sous-Préfet, en date du 28 juillet 1922, invitant le Conseil à délibérer sur l'établissement, en l'Eglise de Montigny-sur-Avre, d'un panneau sculpté en souvenir du 3ème centenaire de Mgr de Laval, enfant de Montigny.

Le Conseil ouï l'exposé ci-dessous;

Considérant, comme l'indique M. le Président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères, dans la lettre de M. le Sous-Préfet de Dreux, du 7 juillet 1922, qu'il y a un puissant intérêt à donner le concours le plus empressé aux efforts spontanés et touchants des Canadiens en vue de conserver leur origine française et de se rapprocher de la France Moderne;

Décide 1° d'agréer favorablement le projet formé par le Comité Canadien de commémorer la mémoire de Mgr de Laval.

2° que le panneau sera établi dans la chapelle latérale droite (côté sud) selon le désir du Comité, quelles que soient les modifications à apporter.

3° de remercier le Comité Canadien et en particulier M. Gaillard de Champris, son représentant en France, de l'honneur qu'ils ont fait à la commune de Montigny-sur-Avre en choisissant son église comme lieu d'érection de leur monument projeté.

Fait et délibéré en Mairie, les dits jours, mois et an que dessus et les membres présents ont signé lecture faite."

Mais à qui allait-on confier le soin de réaliser dans la pierre l'hommage rêvé pour Mgr de Laval par ses fils reconnaissants? A deux artistes que leur inspiration chrétienne recommandait autant que leur talent.

Architecte diplômé par le Gouvernement, Architecte de Monuments Historiques, fondateur de cet "Arche," qui a tant fait, depuis quelques années, pour le renouveau des Arts Liturgiques, en France, M. Maurice Storez excelle à faire entrer dans une architecture une œuvre sculpturale. Son collaborateur, M. Henri Charlier, a trouvé moyen de renouveler les thèmes les plus rebattus de la statuaire religieuse, par la sincérité de son inspiration et la simplicité

vigoureuse de son métier. Taillant directement dans la pierre, usant de la polychromie, il est, à la fois, très respectueux de la tradition et très personnel. Il avait déjà composé un " Saint-Joseph " très vigoureux et une " Vierge " très délicate, très pure et très pieuse ; sa " Jeanne d'Arc " du dernier Salon d'Automne, à Paris, a fait sensation, et l'a véritablement révélé au grand public.

Unis dans leur foi religieuse comme dans leur idéal artistique, M. Storez et M. Charlier ont conçu pour l'Eglise de Montigny un projet dont voici les grandes lignes :

Dans un grand cadre de stuc, le monument à Mgr de Laval comprendra trois parties : en haut, se détachant en ronde bosse, Mgr de Laval, envoyé par la France, accueille une jeune Canadienne. Sur le côté à gauche, la Sainte Vierge, en arrière et au centre, Saint Joseph portant l'Enfant Jésus regardent et bénissent cette rencontre des deux Mondes. Les personnages, presque de grandeur naturelle, seront taillés dans une belle pierre rehaussée de couleurs. En dessous, entre les deux dates, 1623-1923, une inscription exprimera l'intention des donateurs. Taillée en relief (et non pas creusée), elle gardera la couleur naturelle de la pierre. Le texte en sera, à peu près, le suivant :

En érigeant

à François de Montmorency-Laval
ce monument dans l'église de sa paroisse natale,

LA PROVINCE DE QUEBEC

a voulu témoigner sa fidèle gratitude
au Premier Evêque de la Nouvelle-France
et à la Mère-Patrie.

En s'associant à cet hommage

LA FRANCE,

fière et reconnaissante,
a voulu honorer un de ses fils
et témoigner aux Canadiens-Français
la fidélité de son maternel souvenir.

Dans le bas, enfin, appuyées, l'une sur l'écusson tricolore, l'autre sur l'écusson à feuilles d'érable, deux jeunes femmes représenteront respectivement la France et la Province de Québec.

Nous restera-t-il assez d'argent pour placer dans la Basilique St-Germain-des-Prés, à Paris, un véritable relief, ou devrons-nous nous contenter d'une simple plaque rappelant le sacre de Mgr de Laval en cette abbaye (8 décembre 1658) ? Nous ne savons encore. Nous pouvons affirmer, du moins que la cérémonie de Montigny aura son complément à St-Germain-des-Prés et que, désormais, les prêtres canadiens de passage à Paris sauront où aller rendre hommage à la mémoire de leur premier Evêque.

Ces deux cérémonies auront lieu, celle de Montigny, le jeudi 5 juillet prochain(1); celle de Paris le samedi 11 août ; Un grand nombre de Canadiens y prendront part sans doute, car nous avons fixé ces dates, d'une part avec les autorités ecclésiastiques de France, d'autre part avec l'Agence Cook de Montréal, qui organise, pour l'été prochain, un grand pèlerinage canadien en Europe. Le Comité souhaite que le désir d'honorer Mgr de Laval dans des circonstances aussi exceptionnelles accroisse, cette année, le nombre des voyageurs.

Et maintenant nos lecteurs attendent sans doute l'exposé de notre situation financière. Nous avons dit déjà notre volonté d'être fort discrets dans nos sollicitations. De fait, aux démarches tentées auprès du Gouvernement, de NN. SS. les Evêques et de MM. les Supérieurs de nos collèges, une seule s'est ajoutée, celle de Mgr Roy, Coadjuteur de Québec, adressant aux curés de son diocèse la lettre suivante :

TROISIEME CENTENAIRE DE MGR DE LAVAL

Comité pour l'érection d'un monument en France.

Québec, le novembre 1922.

Monsieur le Curé,

“ Le 30 avril 1923 amènera le tricentenaire de la naissance de Mgr de Laval. Plusieurs de nos compatriotes voudraient, à cette occasion, ajouter un nouvel hommage à celui que le

(1) Cette inauguration coïncidera avec le congrès National Eucharistique de Paris. D'ores et déjà, Son Em. le Cardinal Dubois réserve aux Canadiens une place spéciale à la grande procession du dimanche 8 juillet.

Canada entier rendit, voici quinze ans, à son premier Evêque Mais, tant pour attester jusqu'au delà des mers leur gratitude envers le fondateur de notre Eglise, que pour affirmer la fidélité de leur cœur à notre mère-patrie, c'est à Montigny-sur-Avre, village natal de Mgr de Laval, qu'ils désirent élever un monument. Le moment où l'amitié franco-canadienne apparaît plus vive que jamais, n'est-il pas particulièrement opportun pour une manifestation de ce genre? Et les Canadiens, chaque année plus nombreux, qui passent l'océan, ne seraient-ils pas heureux de retrouver, là-bas, le monument élevé à notre Père spirituel par leur gratitude filiale?

Nous avons donc pensé que, loin de vous laisser indifférent, un tel projet répondrait à vos sentiments les plus chers, et Nous avons cru pouvoir le signaler à votre zèle patriotique et sacerdotal.

Nous ne voulons pas pour cela ajouter à toutes les charges qui pèsent sur vos paroissiens. D'ailleurs le monument, placé à l'intérieur de l'église de Montigny-sur-Avre, sera modeste, la dépense médiocre, et le Comité serait satisfait si la contribution moyenne de chaque paroisse s'élevait à environ cinq piastres. Nous espérons, dès lors, qu'il sera facile à vos paroissiens d'affirmer à nouveau la fidélité de leurs sentiments canadiens-français, et d'avance Nous les remercions en notre nom personnel, et au nom du Comité qui a placé son projet sous le Haut Patronage de Son Eminence, et sous notre présidence.

Recevez, cher monsieur le Curé, l'assurance de Notre entier dévouement."

† P.-E. Roy, Arch. de Sél.
Coadjuteur de Québec.

A ces différents appels, voici quelles réponses ont été faites :

Le Gouvernement Provincial.	\$2,000.00
Archevêché de Québec	500.00
Séminaire de Québec	500.00
Evêché de St-Hyacinthe.	500.00
Archevêché d'Ottawa	200.00
Evêché de Rimouski	200.00
Evêché de Nicolet	150.00
Archevêché de Montréal.	100.00

Evêché de Joliette	100.00
Evêché de Trois-Rivières	100.00
Evêché de St-Jean, N.-B. (1)	100.00
Evêché de Valleyfield	50.00
Evêché de Mont-Laurier	50.00
Evêché de Sherbrooke.	50.00
<i>Collèges :</i>	
Collège de Chicoutimi.	200.00
“ “ Nicolet	150.00
“ “ St-Hyacinthe	100.00
“ “ Trois-Rivières	100.00
“ “ Sherbrooke.	100.00
“ “ St-Jean d'Iberville	50.00
“ “ Valleyfield	50.00
“ “ l'Assomption	50.00
“ “ St-Alexandre de la G ^{te} tineau	50.00
Souscriptions paroissiales	603.10

Quelques autres souscriptions nous ont encore été promises et que nous attendons avec confiance.(2)

En France, nous avons recueilli mieux que des encouragements verbaux. A la demande de M. Naggiar, le Ministère des Affaires Etrangères nous a accordé 2.000. francs, Mgr l'Evêque de Chartres a versé 1.000 francs, Mgr Baudrillart 1.000. francs également, au nom du "Comité Catholique des Amitiés Françaises à l'Etranger" dont il est le président, 1,000. francs encore la Compagnie Transatlantique, à la demande de son Président, M. Dal Piaz, qui fit partie de la Mission Fayolle et charma par sa bonne grâce tous ceux qui l'approchèrent alors.

M. le Sénateur Gaston Menier, qui ne compte ici que des amis, souscrivit pour cent francs. Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, Mgr le Supérieur des Missions Etrangères, et M. Gabriel Hanotaux, président du Comité France-Amérique ont bien voulu aussi nous promettre leur souscription.

(1) Nous tenons à exprimer notre gratitude toute particulière à Mgr l'Evêque de Saint-Jean ; nous n'avions sollicité personne en dehors de la Province ; il nous a spontanément apporté son offrande.

(2) Monseigneur E. Laflamme a droit, lui aussi, à l'hommage de notre reconnaissance. Il avait fixé notre quête au dimanche 24 décembre. Le 22, la Basilique brûlait. Dans son immense douleur, M. le Curé voulut se souvenir de nous, et, au jour dit il prélevait sur la quête paroissiale, cent dollars à notre intention.

Au total, la souscription, sans atteindre les \$10,000. auxquels nous avons pensé d'abord, suffira, sans doute, à réaliser notre projet.

De ces fonds, nous dirons, l'automne prochain, l'emploi que nous aurons fait. Aujourd'hui il ne nous reste plus que le devoir de remercier tous ceux qui, des deux côtés de l'Océan, ont bien voulu encourager nos efforts.

Dieu aidant, leur confiance, nous l'espérons, ne sera pas trompée.

Pour le Comité.
Gaillard de CHAMPRIS

P. S. Toujours pour les amateurs de documents, nous croyons devoir publier les trois lettres ci-dessous :

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
REPUBLIQUE FRANCAISE

*Direction
des
Affaires Politiques
et Commerciales*

Paris, le 3 août 1922.
Télép. Passy 16-32.

*Service des Oeuvres
Françaises à l'Étranger
3, Rue François 1er*

SECTION
des Oeuvres Diverses
No 9.

Monsieur le Secrétaire Général,

En réponse à votre lettre du 5 juillet dernier, transmettant une requête de M. Henri Gaillard de Champris, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Monsieur le Président du Conseil a bien voulu accepter de figurer en tête du Comité d'honneur, constitué en France, en vue de célébrer le 3ème centenaire de Mgr de Laval, premier Evêque du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments très distingués.

(Signé) P. Morand

Monsieur Paul Labbé,
Secrétaire Général de l'Alliance Française,
101, Boulevard Raspail, Paris (VIe)

CABINET
du *Ministre*
de l'*Instruction Publique*
et des *Beaux Arts*.

Paris, le 1 septembre 1922.

Mon cher Ami,

Vous avez bien voulu me demander, au nom de M. Gaillard de Champris, si M. le Ministre accorderait son patronage aux fêtes organisées à Québec et à Paris, à l'occasion du centenaire de Mgr Laval.

Je suis heureux de pouvoir vous faire connaître que M. Léon Bérard accepte le patronage qui lui est offert.

Veuillez croire, mon cher Ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Signé) Le Chef du Cabinet,

A Monsieur H. Massis à Valletot-sur-Mer.

Consulat Général de France
au Canada

Montréal, le 17 octobre 1922.

Cher monsieur,

Le Département vient de me faire savoir qu'il a décidé de donner une souscription de 2.000 francs au Comité canadien du monument de Mgr de Laval. Je m'empresse de vous communiquer cette nouvelle, que je confirmerai officiellement à Mgr Roy, dès que j'aurai reçu des instructions pour le paiement de la somme en question.

Je me réjouis d'avoir pu obtenir du Gouvernement français cette marque de sympathie aux promoteurs du monument Laval, et vous prie de me croire, cher Monsieur, votre sincèrement dévoué. (1)

E. Naggiar
H. Gaillard de CHAMPRIS

(1) Les institutions ou les personnes qui jugeraient notre entreprise digne d'intérêt peuvent adresser leur offrande à Mgr Arsenault procureur de l'Archevêché.